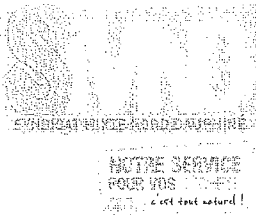


Envoyé en préfecture le 15/04/2015

Reçu en préfecture le 15/04/2015

Affiché le

15/04/2015



N° 15.09 ELECTION DU PRESIDENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 03 avril 2015, s'est réuni en session ordinaire à La Verpillière, le 13 avril de l'an deux mille quinze sous la présidence de Monsieur Jean BRUNET, doyen d'âge de l'assemblée.

Nombre de membres en exercice : 104 titulaires / Présents : 83 / Votants : 96

PRESENTS OU REPRESENTES :

- ① - Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (33)
- ② - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (13)
- ③ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ④ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (7)
- ⑤ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (19)

13 pouvoirs déposés

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

M. ALLAROUSSE Nicolas, est nommé secrétaire de séance.

Mme MORTON Lucienne et M. LAVERGNE Thierry étant désignés en qualité d'assesseurs.

Il est exposé :

Envoyé en préfecture le 16/04/2015
Reçu en préfecture le 15/04/2015
Affiché le 15/04/2015

Par courrier du 02 avril 2015, le préfet a accepté la demande de démission de M. Henri LEVY, président.

Conformément aux articles L5211-2 et L2122-14 et suivants du CGCT, le comité syndical a été convoqué sous quinzaine pour procéder à l'élection d'un nouveau président, et de vice-présidents.

- Le président est élu en vertu des dispositions combinées des articles L5711-1, L5211-1 et L2122-7 du CGT.
- Le président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection se fait à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Il est donc proposé de procéder après appel et présentation des candidatures à l'élection du président.

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN est candidat au poste de président.

Après vote à bulletin secret, et dépouillement, il est constaté les résultats suivants :

- Votants = 96
- Nuls ou blancs = 14
- Suffrages exprimés = 82

A obtenu :

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN = 82 voix

Monsieur Jean-Pierre JOURDAIN est déclaré élu président du Syndicat Mixte Nord Dauphiné.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de publicités effectuées

HEYRIEUX, le 13 avril 2015

Jean-Pierre JOURDAIN,
Président

